

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le premier juin deux mille dix, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26/05/2010

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Marie-Hélène BAGNAUD, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Thierry BELLANGEON, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Alexandre MAZIN, Marie-Claire RAPAUD-CHATEANEUF, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADE, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Michelle MONDIT, Monique REIX – BUSSY, Alain FAUCHER, Philippe STEYAERT.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2010 – 059 : DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL MONTS ET BARRAGES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Vu le décret 2010-361 du 8 avril 2010 relatif au conseil de surveillance des établissements publics de santé

Monsieur le Président expose que l'Agence Régionale de Santé a demandé, par courrier reçu le 7 mai 2010, que la Communauté de Communes de Noblat désigne un représentant au conseil de surveillance de l'Hôpital Monts et Barrages.

Après discussion, Monsieur Bernard POUSSIN est candidat pour être le représentant de la Communauté de Communes de Noblat au conseil de surveillance de l'Hôpital Monts et Barrages.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
22 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Désigne Monsieur Bernard POUSSIN comme représentant de la Communauté de Communes de Noblat au conseil de surveillance de l'Hôpital Monts et Barrages.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 02 juin 2010

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 3/06/2010

Le Président,


Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL MONTS ET BARRAGES

Date de transmission de 03/06/2010

l'acte :

Date de réception de 03/06/2010

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : 2010-059 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20100602-2010-059-DE

Date de décision : 02/06/2010

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants